

Synthèse des réflexions thématiques et de construction d'une vision commune de la transition écologique juste

suite à l'Assemblée des Parties Prenantes 2024 du Programme CoRe
“Communautés Résilientes pour une Transition Écologique Juste”



Transition
Écologique
Juste

L'Assemblée des Parties Prenantes réunit tous les partenaires du programme tous les deux ans, dans l'objectif de construire la vision commune de la Transition Écologique Juste portée par le collectif, et nourrir les pratiques des partenaires.

Les travaux réalisés lors de ces assemblées servent à alimenter les réflexions du comité stratégique, qui à son tour proposera un document de synthèse reprenant la vision.

La première Assemblée des Parties Prenantes de Juin 2022 a été largement consacrée à l'interconnaissance entre les partenaires, les projets qu'ils portent et les dynamiques régionales engagées. Elle a servi à développer un sentiment d'appartenance, poser les jalons de la gouvernance et à s'approprier des dimensions transversales du programme telles que la capitalisation et la recherche.

La seconde Assemblée des Parties Prenantes de Mai 2024 avait comme objectifs d'approfondir des thématiques constitutives de la Transition Écologique Juste, de mettre en commun le travail des partenaires sur ces thématiques et d'identifier des synergies, des pistes de travail, et des éléments de vision partagée.

Le processus de **construction d'une vision** partagée de la Transition Écologique Juste est par essence itératif. Cette vision s'enrichit et se structure par la circulation entre les savoirs faire empiriques, les savoirs théoriques, et les organisations et les personnes qui constituent le collectif, dans différentes régions et à différentes échelles.

Dans cette Assemblée des Parties prenantes, nous avons choisi d'appréhender le travail à travers deux entrées, le **COMMENT** (comment nous construisons) et le **QUOI** (quelle est notre vision de la transition écologique juste)

Cette synthèse suivra donc la logique suivante :

1/ **COMMENT** construisons-nous collectivement une vision commune ?

2/ **QUOI : QUELS ÉLÉMENTS** nous rassemblent et souhaitons défendre ensemble et quels éléments nous différencient, voire nous opposent et nous souhaitons continuer à explorer ou approfondir ? Quels sont nos modes opératoires, quels sont les leviers de changement que nous activons et qui permettent la transition ?

1/ COMMENT ?

=> **S'inspirer, sentir, se recueillir : une vision qui s'inscrit dans l'engagement personnel et collectif**

Témoignages inspirants	Lundi matin	Présentation Aravind Présentation Luiza
Propositions TEJ	Lundi matin	Présentation Alexandre / Kurt / Marion Présentation
Temps spirituels	Au long de la semaine	Textes

Il ressort des échanges et des présentations que la transition écologique juste est vécue comme un engagement, et qu'elle revêt une dimension politique centrale. Pour beaucoup elle peut se baser sur le texte de Laudato Si, mais pas exclusivement. Cet engagement s'articule autour de valeurs communes telles que : l'espoir, la résistance, le courage, la compassion, l'amour, et le sens de la communauté et des communautés.

Le rôle des femmes, que ce soit par leurs combats, par leur capacité à "prendre soin" ou à "transmettre" les savoirs et la culture apparaît comme déterminant dans cette transition.

La lutte pour le respect des droits fondamentaux est incontournable dans cet engagement, que ce soit face à l'État ou aux acteurs privés. Il est indispensable de faire respecter les droits sur les ressources locales, sur les forêts, de s'opposer à des déplacements forcés, de respecter les formes de consultation préalable, etc...

Le lien et le respect de la terre mère est essentiel, car c'est elle qui génère la vie.

Se pose la question de l'urgence et de la radicalité de l'action : doit-on se limiter à des stratégies d'adaptation, doit-on changer de modèle, de paradigme ? Quelles formes doivent prendre les luttes ?

Il est impératif de respecter la complexité et la diversité des points de vue et de ne pas proposer un modèle unique, mécanique et eurocentré. Cela implique une réflexion dans les termes et les concepts utilisés.

=> **Vivre et travailler ensemble**

Elaboration d'une charte de fonctionnement	Lundi après-midi	Compte-rendu de l'atelier
---	------------------	---

Il s'agit de proposer un dispositif permettant d'être vigilants et vigilantes aux rapports de pouvoir qui peuvent traverser notre collectif et de permettre à toutes et tous de se sentir à l'aise et inclus.e.

Si les outils utilisés devront être perfectionnés dans le futur, la mise en place de la charte nous a permis de nous interroger sur nos pratiques et de mettre en lumière des situations d'inégalités et de rapports de pouvoir que nous devons changer.. Ce processus est indispensable pour construire un collectif fort et inclusif (prenant en compte l'intersectionnalité, les rapports entre partenaires, etc...)

=> Faire réseau

Forum sur l'évaluation relationnelle	Lundi après-midi	Synthèse du forum Résultats enquête préliminaire
---	------------------	---

Sur les grands principes d'une transition écologique juste, l'enquête menée par les partenaires universitaires (Institut de Sciences Politiques et Institut de recherche pour le développement) montre qu'il existe au sein du programme CoRe une réelle convergence. Depuis le lancement du programme, cette convergence porte de plus en plus sur l'importance donnée à l'impératif de justice. L'égalité et le rôle de chaque individu sont alors mis en avant pour l'atteindre. Ils reflètent l'importance accordée aux principes de responsabilisation, d'engagement collectif et d'implication individuelle dans la transition écologique juste.

Pour autant, là encore, des modèles différents de transition écologique juste se dessinent entre les *clusters*¹ régionaux. Il existe dans la littérature trois grands modèles de transition :

- croissance verte
- sobriété planifiée
- changement de paradigme

¹ Cluster est le mot utilisé par les chercheurs pour représenter les dynamiques d'acteurs à l'échelle d'une région.

Aucun des *clusters* ne se rapproche strictement à l'un de ces modèles, les visions restent beaucoup plus diverses. Elles semblent moins tranchées, comme s'il restait difficile d'exprimer une préférence sur ce qu'il fallait mettre en œuvre prioritairement.

=> Faire vivre le programme

Comité Stratégique	Lundi matin Vendredi après-midi	Conclusion de l'APP par le COSTRA
---------------------------	------------------------------------	---

Le programme CoRe s'est doté d'un **Comité Stratégique** dont les missions sont de :

- construire et valider la vision d'une transition écologique juste, et ce sur la base des travaux de recherche, de capitalisation, des expérimentations et projets de terrain, ainsi qu'à partir des travaux sur les groupes d'analyse sur les 4 axes stratégiques du programme
- donner les grandes orientations pour la phase suivante du programme CoRe

Ce Comité Stratégique est composé de membres désignés d'office :

- Benoit-Xavier Loridon - Directeur de la Direction Action et Plaidoyer International du Secours Catholique - Caritas France
- Jean Merckaert - Directeur de la Direction Action et Plaidoyer France du Secours Catholique Caritas France
- La responsable du plaidoyer International du Secours Catholique Caritas France (actuellement la responsable par intérim Marion Wintergerst)
- Un représentant de la recherche (alternativement CIEDEL et GEMDEV)
- Un représentant du CCFD, OSC alliée qui travaille sur des thématiques convergentes avec les nôtres et ayant l'expérience d'une CPP

Des membres représentants des partenaires, désignés de manière collective entre partenaires par zone géographique :

- Bibiana Rodriguez - SNPS CC - Colombie, représentant la région Amérique latine
- Abbé Etienne Ndong - Caritas Kaolack, représentant la région Sahel
- Dr. Arook Toppo - Caritas Bangladesh, représentant l'Asie
- Suheir Farraj - TAM - Palestine

Ce comité se réunit tous les deux mois depuis Juillet 2023, et a entamé un cycle de réflexion autour des notions de Transition, Ecologie et Justice. La tenue de cette seconde Assemblée des Parties Prenantes est un jalon important dans la vie de ce comité. Elle permet :

- d'une part au collectif de partenaires et de participants de visualiser le comité, de lui accorder sa légitimité et sa confiance, de comprendre son rôle et son mandat

- d'autre part au comité lui-même de prendre conscience de l'ampleur de sa mission et d'acter son engagement et son positionnement face au collectif

Pour nourrir ses travaux et ses réflexions, le Comité Stratégique a adopté tout au long de l'Assemblée des Parties Prenantes une position "méta", une position d'observateur pour analyser les dynamiques mises en œuvre ainsi que pour extraire des éléments de fond pour construire une vision commune.

Le Comité Stratégique a ainsi pu observer et mettre en avant les progrès substantiels réalisés depuis le début du programme sur la dynamique collective, la structuration de la gouvernance, l'interconnaissance et l'envie de travailler ensemble. Différents obstacles tels que les langues, les difficultés d'opérationnalisation et l'absence d'une véritable stratégie commune semblent pour autant encore trop présents.

Aussi l'acceptation même et la compréhension de ce qu'est une transition écologique, reste extrêmement hétérogène au sein du collectif.

2/ QUOI ?

La transition écologique juste à laquelle les acteurs et les actrices du collectif aspirent peut être illustrée de manière **“matricielle”**.

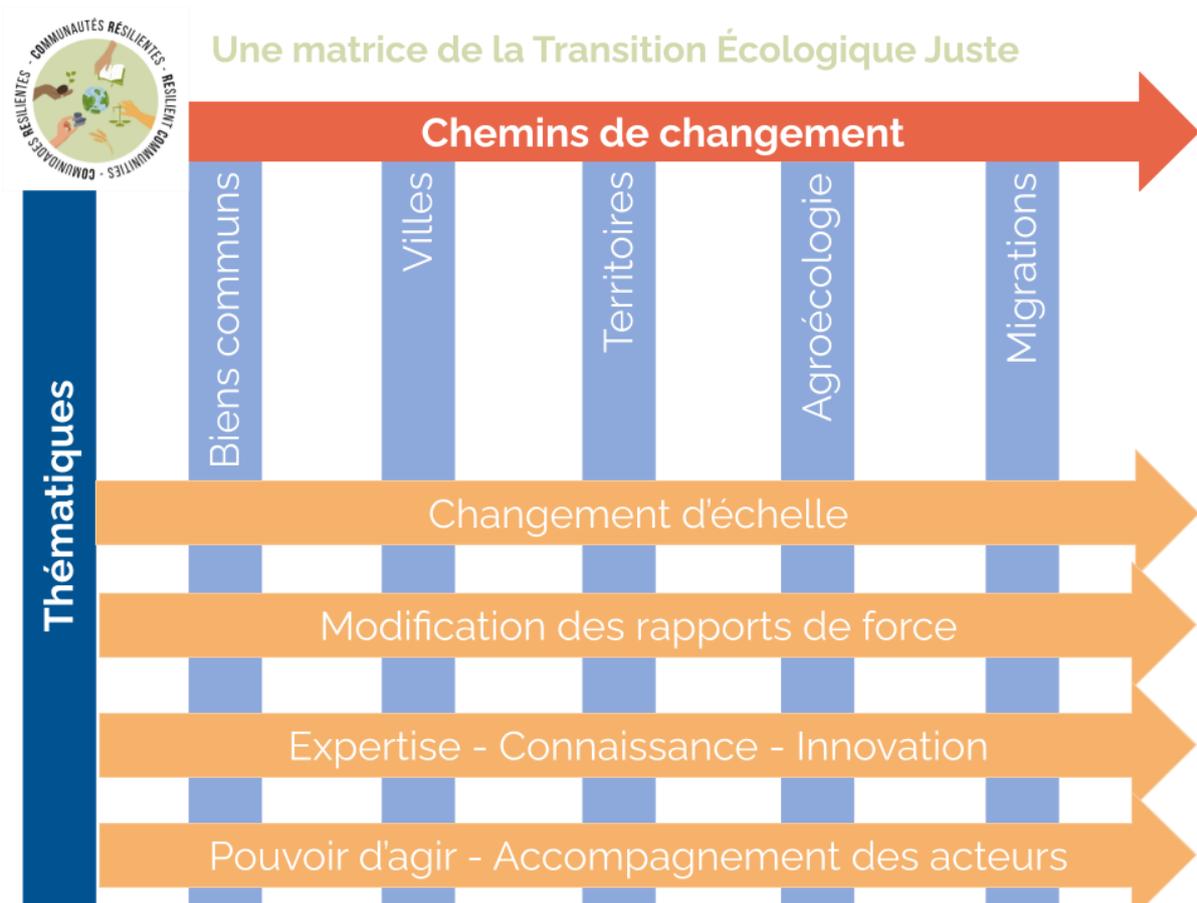
Cette approche est celle qui a été privilégiée dans l'écriture de la note d'intention (NIONG : Note d'Intention ONG, qui est le document de référence du programme CoRe, soumis à l'AFD en 2021). Elle a jusqu'alors été décrite sous forme narrative, et nous en proposons ici une visualisation schématique.

L'objectif de cette représentation est de faciliter la compréhension des choix et du déroulé de l'Assemblée des Parties Prenantes, et de visualiser comment les différents échanges s'inscrivent dans une réflexion globale.

On remarquera que :

- les thématiques sont celles qui sont associées aux dynamiques régionales et que les projets et expérimentations présents dans CoRe abordent (une ou plusieurs thématiques parfois)
- les chemins de changement sont des modalités d'action ou encore modes opératoires que l'on retrouve dans les projets et expérimentations de CoRe (un ou plusieurs chemins selon les cas). Ce sont aussi les changements qui ont été choisis comme objet d'étude dans les groupes d'analyse sur les axes stratégiques

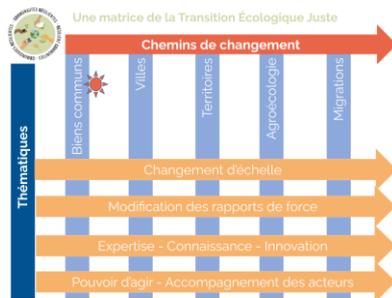
Les éléments constitutifs de la vision peuvent ainsi être représentés de la manière suivante :



Nous avons choisi pendant cette seconde Assemblée des Parties Prenantes de suivre cette approche matricielle et d'en approfondir certains aspects, pour identifier ce qui nous rassemble et que nous voulons défendre ensemble, mais aussi qui nous différencie et que nous souhaitons continuer à explorer ou approfondir, Enfin, nous avons souhaité repérer ce qui nous enrichit et nous nourrit mutuellement.

Il convient de rappeler que lors de la première Assemblée des Parties Prenantes qui s'est tenue en 2022, un travail collectif a été réalisé pour identifier la cible à atteindre pour une transition écologique juste et les chemins pour y parvenir. Les chemins de changement identifiés étaient très proches de ce qui est proposé ici.

2.1 - THÉMATIQUES



=> Les biens communs

Mardi matin

Compte rendu atelier

Nous nous trouvons aujourd'hui face à la question de savoir comment nous concilions les besoins essentiels attachés à chaque personne pour assurer son épanouissement, avec les limites planétaires, de ce que peut proposer notre environnement. Face à cette question, et à la dualité entre des ressources appartenant à l'Etat, et ce qui appartient au privé, les biens communs nous permettent d'ouvrir une **troisième voie**, avec d'autres manières de percevoir ce qu'on appelle les ressources, d'autres manières de vivre et de faire ensemble.

Plusieurs objectifs sont proposés durant cette session :

1. Consensuer collectivement une vision/culture commune des biens communes
2. Échanger et s'inspirer d'expériences entre partenaires

Les approches régionales restent très variables, mais il est intéressant de constater que l'acceptation du terme "bien commun" par les différents partenaires se cristallise autour **de l'eau, la forêt, l'air, la terre et les semences**. Les partenaires insistent sur la nécessité de les considérer comme des biens communs et non comme des ressources, terme qui induirait la possibilité d'en attribuer la propriété à une ou plusieurs entités.

Les partenaires sud-américains insistent aussi sur la prise en compte des savoir, **traditions et savoir-faire ancestraux** comme des bien commun. Ce qui se retrouve exprimé d'une autre manière chez les partenaires asiatiques autour de la spiritualité des peuples autochtones.

Les partenaires qui opèrent en milieu urbain, en Inde en particulier, font mention de **l'accès à l'ombre, à un air non-pollué et un climat vivable**, et à un **espace public et un abri sûr** comme des biens communs.

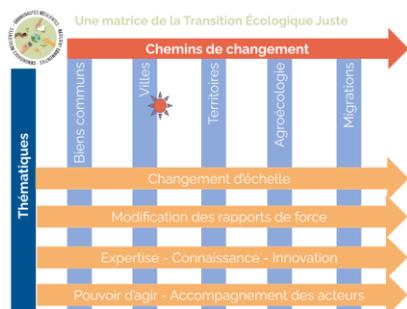
Cependant plus que la gestion de ces communs, et des modes de gouvernance alternatifs (en opposition à une gestion exclusivement publique ou exclusivement privée, cette troisième approche étudiée par Elinor Ostrom et mentionnée en introduction), ce qui rassemble les partenaires est **la défense** de ces biens communs.

En effet la plupart d'entre eux en sont privés, soit du fait de la dégradation de leur qualité (pollutions, changement climatique, perte de biodiversité...), de la diminution de leur quantité (conflit d'usage, changement climatique) ou tout simplement de leur impossibilité d'accès (pression foncière en lien avec l'agriculture intensive, la déforestation, l'extractivisme minier, lois en lien avec l'agro industrie en ce qui concerne les semences par exemples, conflits territoriaux)

Ce que réclament les partenaires en premier lieu est l'accès à ces biens communs, ce qui, pour la grande majorité d'entre eux revient à défendre le droit et l'accès aux territoires.

Plusieurs types de réponses bien que non exhaustives sont proposées et partagées :

- En Amérique latine, la question de la gestion des biens communs a été systématisée, pour avoir un récit commun sur le droit au territoire basé sur les réglementations existantes.
- En Asie, l'idée est de créer une plateforme régionale qui recenserait les atteintes aux droits fonciers ainsi que les cadres juridiques existants dans les différents pays ; L'enjeu est d'inclure des personnes qui sont affectées pour élaborer avec elles des recommandations plus fortes, telles que la promotion du « droit à la terre ». Les compétences en matière de plaidoyer des agriculteurs et des dirigeants communautaires devraient être renforcées
- En Asie, en milieu urbain, cette fois-ci, les biens communs doivent être mieux considérés et intégrés dans la planification urbaine. Les biens communs urbains doivent être mieux référencés, analysés et valorisés, afin de reconstruire les plans d'urbanisme de chaque ville. La planification urbaine durable et inclusive, via la meilleure compréhension de nos espaces urbains naturels et transformés, et l'implication des communautés dans le développement des plans d'urbanisme, pourrait être un levier important pour protéger le commun dans les villes.
- En Afrique, des foires aux semences sont organisées



=> Villes, lien urbain rural

Mardi après-midi

[Compte rendu atelier](#)

Sur l'ensemble des projets en Amérique latine, en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient qui constituent le programme CoRe, quatre partenaires ont des projets dans des zones urbaines. Malgré ce faible nombre, de nombreuses organisations travaillent sur les liens rural/urbain, au moins à travers le prisme de la migration ou de l'agriculture/alimentation. On ne peut penser une transition écologique juste sans plus de la moitié de la population mondiale. C'est d'ailleurs le pari qui a été fait lors de l'inscription de ce thème au programme de CoRe : réfléchir à une transition écologique juste et intégrale qui prenne en compte et défend de manière commune les enjeux urbains et ruraux, sans remettre en cause la diversité et l'unicité de chaque contexte. Cette session est donc une invitation à réfléchir aux différences et aux similitudes, mais surtout à envisager les liens, interactions et leviers d'action transformateurs.

Les éléments suivants de vision ont émergé :

1/ Liens économiques et de service entre ville et campagne :

- Il n'y a pas de séparation nette entre l'urbain et le rural, il s'agit d'un continuum.
- il est proposé de stimuler une économie circulaire incluant les zones urbaines et leurs environs ruraux, en créant des liens économiques forts, en fournissant un accès cohérent aux services, y compris la gestion des déchets, et en encourageant la régénération de la protection de l'écosystème autour des villes.
- Il faut encourager la décentralisation et renforcer les petites et moyennes villes.

2/ Agriculture et alimentation

- Il faut repenser la chaîne d'approvisionnement alimentaire pour initier des liens entre consommateurs et producteurs afin de développer des circuits courts pour relocaliser la production (et assurer la sécurité alimentaire en créant des réseaux).

3/ Migrations

- Encadrer la migration des jeunes vers les villes (pour le travail et les études)
- Offrir une formation environnementale et une sensibilisation aux questions climatiques, sensibilisation sur les enjeux urbains tels que la surpopulation
- Il faut soutenir la création de moyens de subsistance stables dans les zones rurales (en leur donnant la "possibilité de rester" s'ils le souhaitent).
- Limiter les migrations vers les villes et promouvoir le retour dans les zones rurales en encourageant les politiques publiques qui améliorent l'attrait des zones rurales, en particulier pour les jeunes (en leur offrant le "droit de rester" grâce à des moyens de subsistance décents et à la sécurité foncière).

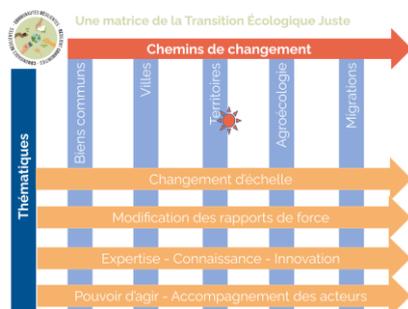
9

4/Culture et éducation

- Renforcer l'éducation, en particulier celle des jeunes (par exemple pour promouvoir l'agriculture familiale ou pour sensibiliser aux problèmes des déchets).
- Sensibiliser sur le métier d'agriculteur, inciter au changement de regard pour le valoriser et le rendre aussi noble qu'un autre
- Initier une meilleure communication/dialogue entre la population urbaine et rurale pour partager les expériences et briser les stéréotypes (proposition d'échanger les vies quotidiennes pendant quelques mois pour découvrir la zone urbaine/rurale).
- Sensibilisation et dialogues dans la ville pour promouvoir l'intégration culturelle et prévenir la perte d'identité culturelle due aux discriminations dont sont victimes les migrants des zones rurales dans les villes.

Méthodes d'action

- Mobilisation et autonomisation des communautés
- Mise en place d'une gouvernance efficace et inclusive



=> Territoires

Mercredi matin

[Compte rendu atelier](#)

La place des peuples autochtones et leur rôle dans une transition écologique sont centraux : parce qu'ils ont ce lien sacré et d'interdépendance avec la nature, ils agissent et gouvernent leurs territoires dans une logique de protection de la forêt, des différentes ressources et biens communs, en refusant la surexploitation. Les peuples autochtones contribuent à préserver 80% de la biodiversité restante, alors qu'ils représentent seulement 5 à 6% de la population mondiale, et occupent moins d'un quart de la surface terrestre.

Les éléments de vision sont les suivants :

Niveau collectif :

- Importance des actions de sensibilisation/mobilisation communautaire, plaidoyer et accès aux droits
- Intérêt des stratégies et méthodes de travail présentées et utilisées dans différents contextes: la cartographie participative par exemple
- Importance des savoirs faire traditionnels, la connexion avec la nature et les modèles de vie alternatifs,

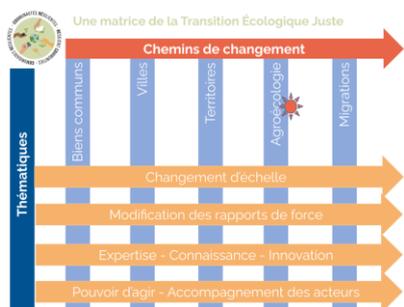
Niveau sociétal :

- Respecter, reconnaître et apprendre des peuples autochtones. Dans la majorité des contextes il est nécessaire de prendre en compte les notions de spiritualité et d'écologie intégrale . Le vécu communautaire est la base et doit être documenté, en prenant garde à ne pas tomber dans une vision romantique et idéalisée. Affirmer notre solidarité avec les peuples autochtones

- Enjeux des terres, sécuriser et défendre les territoires face aux enjeux économiques non concertés: des situations similaires d'accaparement des terres et de méga-projets sont constatées dans tous les territoires autochtones accompagnés par les partenaires de CoRe. Il faut souligner l'importance de la mobilisation communautaire, de la participation citoyenne des peuples et acteurs locaux, avec une attention spécifique aux femmes et aux jeunes. Il conviendra également de soutenir les démarches de plaidoyer menées par les peuples autochtones, pas par des intermédiaires.

Questionnements :

- Question d'échelle et d'ambition ? Allers retours permanents entre action locale et ambition collective
- Question de la transition ? Qui transite ? Ce terme ne parle pas aux peuples autochtones
- Enjeu de la marchandisation de la nature : affirmer notre opposition
- Lien entre patriarcat et capitalisme, et impact sur les femmes
- Se questionner sur les fausses bonnes solutions énergétiques entre autres (comment la promotion de la mobilité électrique a des répercussions sur l'extractivisme)
- Prendre en compte les enjeux spirituels de la transformation écologique



=> Agroécologie et alimentation

Mercredi après-midi	Compte rendu atelier
---------------------	--------------------------------------

Les éléments suivants de vision écologique juste et pistes de plaidoyer ont émergé :

- Education des jeunes/ Renforcement des compétences en agroécologie. Financements publics pour appuyer l'éducation.
- Sensibiliser les pouvoirs publics et la société.
- Accompagner l'agroécologie dans les politiques publiques.
- Réflexion autour des semences organiques, paysannes et point d'attention sur semences non reproductibles.
- Campagnes contre les lobbies agro-industriels
- Renforcer le rôle des femmes : promotion de l'agroécologie et accès à la terre.

- Intrants : politiques publiques peuvent promouvoir intrants organiques et limiter l'usage des pesticides, produits de synthèse et OGM
- Reconnaissance de produits agro écologiques et accès aux marchés de façon juste et équitable (par exemple cantines scolaires).
- Respecter les questions foncières : accès aux ressources et reconnaissance des terres.
- Reconnaissance de l'agriculture familiale qui assure une sécurité alimentaire
- Favoriser l'accès à l'eau pour tous.
- Dénoncer l'impact du changement climatique et favoriser des politiques d'adaptation sur les systèmes alimentaires
- Dénoncer et améliorer les accords commerciaux inégaux (ex. UE-MERCOSUR) qui pénalisent les paysans au "Sud" comme au "Nord"
- Lutte contre l'accaparement des terres, notamment territoires autochtones (Convention OIT 169)

Les éléments suivants de questionnement ont été soulevés :

Comment intégrer le sujet de la gestion de communs : terre et forêt, maison des semences, eau. Faire le lien entre urbain et rural en termes de circuit, gestion des déchets.

Comment lever les freins : modèle monoculture, agriculture chimique, pression foncière, accaparement de terre. Insécurité (zone de conflit armé). Modèle dominant patriarcal (inégal accès à la terre, aux décisions, au partage des revenus).

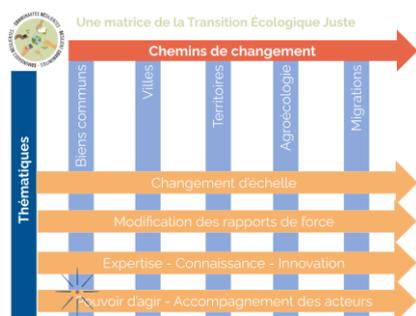
La lutte sur le champ des idées est à approfondir : attention aux termes croissance "durable", énergies "propres". Si on veut diminuer notre empreinte carbone, à quoi on renonce ? Liens entre les entreprises et les Etats, les entreprises de pesticides, d'aliments transformés

Un levier serait la reconnaissance légale de l'agroécologie et encouragement à son déploiement, politiques publiques en soutien à l'agroécologie. Encourager la demande par l'achat par les collectivités locales et nationales (cantines, marchés locaux...). Pourquoi pas un système de sécurité alimentaire (comme le sécurité sociale), lutter contre les produits chimiques y compris illicites

une gouvernance territoriale avec la participation des acteurs.

Intégrer tous les coûts de l'alimentation (environnement, santé...) dans les débats (voir étude coûts cachés alimentation SCCF en France)

2.2 - CHEMINS DE CHANGEMENT



=> Le renforcement du pouvoir d'agir

Jeudi après-midi

[Compte rendu de l'atelier](#)

Le pouvoir d'agir et son développement est un enjeu clef du programme CoRe.

Nous partageons l'idée que, pour réduire les inégalités, il est nécessaire de renforcer les capacités des personnes et des groupes qui agissent au sein de leurs territoires, d'aller vers eux et de les soutenir, pour que les populations « bénéficiaires » soient en capacité d'être actrices de leur propre développement, de prendre la parole et des responsabilités pour défendre l'effectivité de leurs droits, pour être acteur du développement de leurs territoires et de la gestion raisonnée de leurs ressources.

Dans le collectif d'acteurs de CoRe, l'expertise de logiques de transformation sociale et de développement du pouvoir d'agir sont présents à tous les niveaux :

- renforcement des acteurs qui agissent au plus près des communautés
- renforcement des communautés qui agissent pour défendre leurs droits

Dans le cadre du programme CoRe Ce renforcement des acteurs est pensé au service de la transition écologique juste.

Ainsi il nous a semblé important de partager **différentes approches et différentes visions** de partenaires du programme sur le renforcement du pouvoir d'agir.

Quelques exemples ont été partagés :

Le **CIEDEL** par exemple en accompagnant certains partenaires sur des processus de **capitalisation**, qui eux même accompagneront les communautés.

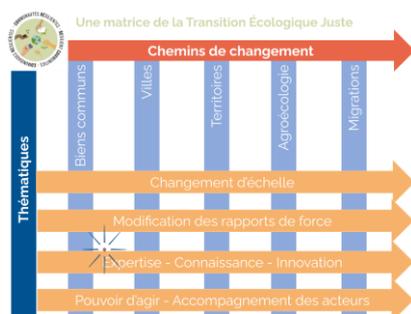
IGSSS travaille avec une approche communautaire "**community-led development**", va à la rencontre des personnes, démarre avec ce qu'ils/ elles connaissent, renforce leur pouvoir d'agir en partant de leurs besoins. Les concepts clefs du community led development sont : opportunités, ressources, système de valeurs, sagesse, changement.

Il s'agit de renforcer les institutions communautaires, ne pas créer de structures parallèles encourager les "peer coordinators" et les jeunes s'impliquant dans des démarches de plaidoyer.

Caritas Kaolack met l'effort sur la conscientisation des problèmes rencontrés. Cela implique la formation des équipes, exige de connaître ce qui a été expérimenté par ailleurs, et de mettre en valeur les apprentissages. Un dispositif de suivi des progrès pour mesurer les transformations est nécessaire.

Le **SCCF** a développé une pédagogie d'**Accompagnement au Changement Social Local** (ACSL), et s'empare de la démarche des **Approches orientées changement** (AOC)

Par ailleurs, nous avons souhaité faire un pas de côté et interroger nos pratiques, à nous partenaires du programme, pour connaître les freins au renforcement de notre propre pouvoir d'agir ainsi que les pistes pour son développement. Ainsi par effet miroir, cela pourra nous permettre de faire évoluer notre regard sur notre façon de renforcer le pouvoir d'agir des communautés que nous accompagnons.



=> La prise en compte du genre

Mercredi après-midi

[Compte rendu atelier](#)

L'acquisition de certaines expertises, la circulation des connaissances au sein du collectif, l'innovation dans les projets sont autant de facteurs de changement dont nous avons l'intuition.

À la croisée de ces chemins de changement se trouve l'approche par le genre. En effet, il est légitime de se demander la place des femmes dans la transmission de la connaissance, mais aussi les vulnérabilités dont elles peuvent être victimes dans l'accès à la connaissance.

Par ailleurs, pour comprendre et aborder à la fois les vulnérabilités spécifiques et mettre en valeur leurs savoir-faire, une expertise semble devoir être présente dans les organisations qui accompagnent les communautés.

Il existe un groupe de travail de qui s'empare spécifiquement de cette question (Axe 3 des axes stratégiques d'analyse), et qui rendra ses analyses au premier semestre 2025. Cependant l'Assemblée des Parties Prenantes s'est aussi attachée à faire émerger des réflexions communes sur la prise en compte du genre dans le programme CoRe.

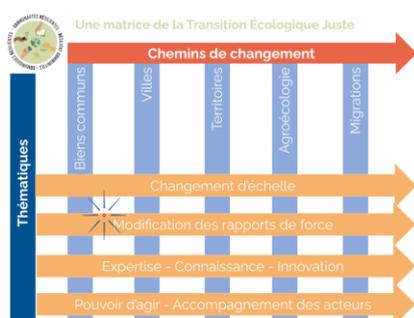
Ci-après les conclusions des échanges :

1- La perspective de genre doit être partie intégrante du fonctionnement de notre organisation en tant que collectif, mais aussi de notre intention et de nos échanges. C'est notre rôle en tant qu'organisations de soutenir cela.

2- La perspective de genre doit être prise en compte de manière transversale, à toutes les étapes des projets, depuis la consultation, la planification, la mise en œuvre jusqu'à l'évaluation. La question du genre devrait être intégrée dans tous les projets.

3 - En tant que collectif CoRe, nous devons nous poser des lignes directrices communes/un référentiel commun : qu'est ce que c'est la perspective de genre pour nous ? Comment nous la conceptualisons ? Nous ne pouvons pas être d'accord sur tout mais choisir des lignes directrices communes.

4 - Ces lignes directrices doivent non pas imposer des contraintes, mais ouvrir des opportunités, en prenant en compte la diversité des contextes et problématiques de genre présente dans les différents territoires du programme. Peu importe la région, nous devons comprendre les rapports de force, la place des hommes et des femmes dans les contextes locaux.



3.3- L'influence

Mercredi après-midi

[Compte rendu atelier](#)

Afin d'œuvrer pour une transition écologique juste à plus grande échelle, il n'est pas seulement important de mettre en place des actions concrètes sur le terrain, mais il est aussi nécessaire de créer des changements structurels. Dans ce but, un des objectifs du programme CoRe est d'établir une stratégie d'influence commune afin de renforcer l'impact des différents membres. Cet atelier avait pour but de commencer à jeter les bases de cette stratégie.

CONCLUSION

Ce qui apparaît comme élément de consensus à l'issue de cette semaine et de tous les travaux annexes est que l'enjeu de la défense des droits des peuples autochtones et des territoires est central dans la transition écologique juste.

L'enjeu des territoires avait déjà été identifié lors de la dernière Assemblée des Parties Prenantes. Il avait été formalisé comme un des trois corpus de droits fondamentaux à respecter pour aboutir à une transition écologique juste. Cette approche par les droits a été d'ailleurs validée par le Comité stratégique. Il appartient désormais au collectif d'approfondir cet entrée par territoire et de préciser quel focus donner à cette entrée vaste et complexe : droit et reconnaissance fonciers ? droit à la gouvernance territoriale ? conflits d'usages ? droit à des migrations sûres et légales ? droit de vivre dans un environnement sain et libre de pollutions ? droits de la nature ?

Un changement de modèle et de paradigme de développement semble aussi essentiel aux yeux de tous.

Aussi pour réaliser la transition, **L'égalité hommes-femmes** sera indispensable et devra être systématique.

Le rôle de l'influence est prépondérant. Une stratégie à plusieurs échelles doit être imaginée, et une réflexion sur les différents modes d'influence doit être envisagée, et ce selon les cibles et les différents espaces, car l'on sait que l'espace démocratique n'est pas accessible partout de manière égale. Entre un plaidoyer politique plus classique, et une construction de **nouveaux récits positifs et engageants**, il existe plusieurs positionnements possibles. Il sera indispensable aussi de penser avec d'autres acteurs et de travailler en réseaux, d'autres organisations de la société civile, mais aussi réfléchir l'action avec des acteurs privés et institutionnels.

L'enjeu des identités et des savoir-faire a été souligné plusieurs fois dans les différents ateliers. Savoir les valoriser, les partager, les reconnaître sera au cœur des efforts à réaliser. En mettant en dialogue et en perspective, innovations et savoirs traditionnels et ancestraux, en reconnaissant les différentes spiritualités comme facteurs de mise en mouvement et prisme de relation à l'autre et à la nature.

Comme mentionné plus haut, une proposition de considérer une transition écologique juste pourrait être traduit par **L'accès simultané et indissociable** à trois corpus de droits :

- droit à vivre dignement de son travail et de la terre : avoir un revenu décent, avoir un accès digne à l'alimentation (défense de l'agroécologie, économie sociale et solidaire...)

- droit de vivre sur le territoire de son choix : protéger les migrations environnementales, résister aux pressions extractivistes, à l'accaparement des terres, vivre sur des zones libres de pollutions, droit de vivre en sécurité, droits des peuples autochtones, place spécifique de la jeunesse

- droit de vivre en lien : cosmovision, relation entre vivant et non vivant, inclusion, échange de savoir/connaissance, participation à l'espace civique, gouvernance, rôle spécifique des femmes, égalité femmes-hommes, droits humains, justice sociale

Cette proposition n'a pas été débattue lors de l'Assemblée des parties prenantes mais a été validée par le Comité stratégique. Elle sera approfondie et mise en débat dans les mois qui viennent.

Les débats et les espaces de travail ont mis en évidence que la transition écologique juste, ne peut être abordée que de manière systémique : même en essayant de circonscrire par thématique, on voit que les enjeux sont intimement liés. Nous pouvons en prendre pour exemple la thématique de l'agriculture, intimement liée aux enjeux de l'alimentation, de l'accès à la terre, et autres biens communs, etc... ou encore de la défense des biens communs, qui recoupe la gestion des territoires et les modes de gouvernance, etc...

C'est l'intuition de départ qui se confirme ainsi que les paroles du Pape François "il n'y a pas plusieurs deux crises une sociale et au autre environnementale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale" ou encore "le tout est lié".

Cela rend les réponses complexes, en particulier sur les manières de les défendre et de faire du plaidoyer et de l'influence. Il faudra certainement à ces effet maintenir un minimum d'approches thématiques. Pour le reste, et en particulier pour nos modes d'action, nous devons approfondir le travail sur les leviers de changement.

Parmi eux, **renforcer le pouvoir d'agir des acteurs**, que ce soit au niveau des organisations, ou des communautés accompagnées apparaît comme un levier central et clairement identifié par toutes les organisations.



Transition
Ecologique
Juste